

# S.A.S. BERGUES

**PLOMBERIE & TOITURE**

Tél.: 04 78 83 73 36 - [www.bergues.pro](http://www.bergues.pro)

## Primes CEE pour remplacer une chaudière basse température par une chaudière à condensation, en Rhône-Alpes :

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal) :	Revenus précaires : Prime majorée Revenus annuel maximum :	Revenus non précaires : Prime standard
1	14 879 €	
2	21 760 €	
3	26 170 €	
4	30 572 €	
5	34 993 €	
Par personne supplémentaire :	+ 4412 €	

### Vous habitez un appartement :

Revenus précaires (1) : Prime majorée	Revenus non précaires : Prime standard
223.2 €	111.6 €

### Vous habitez une maison individuelle :

Surface de la maison :	Revenus précaires(1) :	Revenus non précaires :
Moins de 70m <sup>2</sup>	211.05 €	105.95 €
70-90m <sup>2</sup>	295.47 €	147.74 €
90-110m <sup>2</sup>	422.1 €	211.05 €
110-130m <sup>2</sup>	464.31 €	232.16 €
Plus de 130m <sup>2</sup>	675.36 €	337.68 €

Exemple : Ménage avec des revenus non précaires habitant dans une maison de plus de 130m<sup>2</sup> :  
Prime de 337.68 €

Ménage avec des revenus précaires habitant dans une maison de 90 à 110m<sup>2</sup> :  
Prime de 422.1 €

Ménage avec des revenus précaires habitant dans un appartement :  
Prime de 223.2 €

(1) Copie de l'avis d'imposition à nous fournir.

Les enfants à naitre en 2021 sont considérés comme des personnes à part entière.

Primes en vigueur jusqu'au 31/12/2021, sous réserve de modifications par le ministère de l'écologie et de l'environnement.

**Pour les propriétaires bailleurs, il faut prendre en compte les revenus des locataires concernés par le remplacement de la chaudière.**

**Les régies d'immeubles et les SCI peuvent se substituer aux bailleurs.**

**La prime est directement déduite sous forme de remise sur notre devis, il n'y'a donc aucun risque ni délai.**

**Pour bénéficier de la prime, une fois les travaux réalisés, nous vous enverrons :**

- Le devis original à nous retourner avec une signature manuscrite, bon pour accord et tampon (les ordres de service ne fonctionnent pas, ni les documents PDF).
- Une attestation sur l'honneur à tamponner et signer.
- Un document signé par nos soins à conserver dans votre dossier justifiant de la bonne attribution de la prime.
- Une enveloppe timbrée à notre adresse pour nous retourner les documents facilement.

**En plus de la prime, nous vous proposons :**

- Un devis rapide (sous réserve de joindre la personne concernée).
- Une tarification agressive.
- Une intervention rapide une fois la commande validée.
- Un travail de qualité réalisé par nos plombiers spécialisés et de confiance (pas de sous-traitance, pas d'intérim).
- La possibilité de bénéficier de la première année d'entretien obligatoire à titre gratuit et sans engagement.
- La possibilité de doubler la garantie constructeur selon conditions.

**Pour plus de renseignements :** Matthieu Bergues / 04.78.83.73.36 / [m.bergues@bergues.pro](mailto:m.bergues@bergues.pro) / [www.bergues.pro](http://www.bergues.pro)

**NOS DEVIS SONT GRATUITS – CONSULTEZ NOUS !**